



INFORUP

Semaine du 26 au 30 septembre 2016

LA VIGILANCE SUR LA REVISION DU RGEC CONTINUE APRES LA CONFERENCE DES PRESIDENTS DES RUP :

À la suite de la Conférence des Présidents des RUP qui s'est déroulée à Funchal (Madère) les 22 et 23 septembre derniers, l'ensemble des exécutifs régionaux des trois États membres (France, Espagne, Portugal) a signé une Déclaration finale commune. Renouvelant leur attachement à l'UE dans une époque marquée par les crises et par le Brexit, les signataires rappellent les valeurs fondamentales de cohésion et de progrès de l'Union européenne. Ils se réfèrent à l'article 349 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne qui reconnaît les spécificités des RUP et le traitement particulier que cela implique tout en rappelant que cet article a vu son importance soulignée dans de récents arrêts de la Cour de Justice de l'UE (15 décembre 2015). Ces arrêts insistent sur la portée générale de l'article 349 qui permet d'adapter le droit primaire (les traités) comme secondaire (les règlements, directives, etc.) dans le meilleur intérêt des régions ultrapériphériques. La portée de l'article 349 fera l'objet d'un Mémoire co-écrit par l'ensemble des RUP qui sera remis à Bruxelles en 2017 (*voir brève suivante*). L'ensemble des présidents des exécutifs français a ensuite adressé un courrier au président François Hollande, dans l'optique d'évoquer le dossier épineux de la révision du Règlement Général d'Exemption par Catégorie (RGEC) qui, en l'état actuel de proposition de la part de la Commission, reviendrait à faire marche arrière sur les acquis des RUP dans l'UE et sur la reconnaissance de leurs spécificités pourtant clairement établies dans l'article 349. La Ministre des Outre-mer, Mme Ericka Bareigts, s'est emparée du sujet, plaidant pour que les RUP soient « mieux connues et reconnues dans et par les politiques publiques de l'Union européenne ». Elle indique, dans un communiqué suivant la Conférence de Funchal, que ladite révision doit prendre « résolument et sincèrement en compte les caractéristiques des économies et entreprises des

Outre-mer ; issue indispensable pour garantir le développement économique de ces territoires et accélérer l'actuelle amélioration constatée Outre-mer sur le marché du travail ». Plusieurs réunions à très haut niveau sont organisées dans ce sens : le groupe parlementaire socialiste a rencontré M. Hollande le 29 septembre, puis les eurodéputés des RUP des 3 États membres échangeront le 4 octobre avec les Commissaires Corina Cretu (politique régionale) et Margrethe Vestager (concurrence) ; enfin, ce sera au tour de Mme Bareigts de rencontrer Mme Vestager à la mi-octobre. Eurodom suit très activement ces rendez-vous essentiels pour débloquer la situation.

MOBILISATION POUR UNE POLITIQUE REGIONALE « FORTE ET RENOUELEE » APRES 2020, NOTAMMENT POUR LES RUP :

En amont de la Semaine européenne des régions et des villes qui se tiendra du 10 au 13 octobre pour rapprocher les acteurs locaux européens, 186 régions de l'UE ont signé une déclaration en faveur d'une politique régionale européenne « forte et renouvelée » pour l'après 2020, mercredi 28 septembre. L'objectif de cette initiative est de promouvoir la politique régionale et de cohésion en prévision des négociations de révision qui devraient avoir lieu en 2018 et qui s'annoncent difficiles du fait des critiques qui fusent de toutes part au sujet des importants retards pris dans les programmes de financement de cette politique. La possibilité de concentrer à l'avenir l'enveloppe des fonds structurels et d'investissement vers les régions les plus en retard de développement est en effet sérieusement envisagée par certains hommes politiques, à l'instar de Jean Arthuis, président de la commission des budgets (ADLE, français). Cela préoccupe les régions dites « en transition » qui verraient leurs financements réduits au nom des restrictions budgétaires. Toutefois cette piste est démentie par la commissaire Corina Cretu. A l'occasion de la Conférence des présidents des régions ultrapériphériques où elle était invitée, la commissaire Cretu a annoncé vendredi 23 septembre que la Commission européenne présenterait sa stratégie sur les régions ultrapériphériques en septembre 2017. Cette annonce fait suite aux échanges permis par la rencontre entre les représentants des régions ultrapériphériques et le Président Juncker, le 29 avril dernier. A cette occasion, le Président Juncker a proposé que les RUP lui adressent un Mémorandum. La rencontre avait aussi permis de rassurer les représentants régionaux sur les rumeurs infondées de suppression de l'unité dédiée aux RUP au sein de la direction générale à la Politique régionale. En préalable de la nouvelle stratégie pour 2017, la Commission fera le point sur les réalisations de la politique actuelle et consultera les différentes parties prenantes. Dans ce sens, le 4e Forum des RUP aura lieu en mars 2017. Pour mémoire, les précédents forums datent de 2010, 2012 et 2014. Mme Cretu a annoncé que la future communication stratégique serait dans le prolongement de la politique actuelle, définie en 2012 dans une communication intitulée « Les régions

ultrapériphériques de l'Union européenne : vers un partenariat pour une croissance intelligente, durable et inclusive ». Un accent particulier sera mis sur l'accessibilité (une session technique s'est tenue jeudi 22 septembre durant l'événement sur les transports aériens et maritimes), le chômage (avec la création d'emploi « verts » et « bleus ») et l'intégration régionale avec les pays limitrophes. La réflexion sera certainement nourrie par le rapport attribué en début de mois au député réunionnais Younous Omarjee (GUE/NGL) sur la mise en œuvre de l'article 349 du Traité, relatifs aux particularités ultrapériphériques.

Le discours de la Commissaire à la Politique Régionale, Madame Corina Cretu, lors de la Conférence des Présidents des RUP à Funchal est disponible à ce lien : http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/cretu/annoncements/speech-commissioner-corina-cretu-conference-presidents-outermost-regions_en

LE PARLEMENT EUROPEEN VEUT MIEUX PROTEGER LES PRODUCTEURS DE BANANE DES RUP :

lundi 26 septembre, la commission du commerce international (INTA) du Parlement européen s'est prononcée à une très large majorité (32 voix pour, 1 contre et 2 abstentions) en faveur du rapport de Marielle de Sarnez (ADLE, France) sur la protection des productions européennes de bananes sur le marché commun. Ce rapport traite plus spécifiquement de la modification des règlements européens sur le mécanisme de stabilisation pour la banane, qui s'insèrent dans le cadre des accords de libre-échange entre l'UE et la Colombie, le Pérou, l'Amérique centrale et désormais l'Équateur, qui est le premier exportateur mondial de banane. L'entrée prochaine des bananes équatoriennes sur le marché européen à un tarif préférentiel suscite des incertitudes sur la pérennité de la filière dans les RUP productrices : les Canaries, Madère, la Martinique et la Guadeloupe. En réponse à une inquiétude forte des professionnels européens de la filière (regroupés au sein de l'APEB- Association des producteurs européens de banane) sur les méthodes de suivi de la situation du marché par la Commission, les députés ont adopté un amendement qui demande la mise en place d'outils statistiques plus précis, plus transparents et plus réguliers, qui pourront donner lieu à des réunions entre toutes les parties intéressées, côté institutionnel et côté socioprofessionnel. Un autre des leviers proposés par les députés porte sur l'automatisme du déclenchement d'une clause de sauvegarde pour les bananes des RUP quand les pays tiers signataires de l'accord se rapprochent des contingents agréés. C'est aussi une revendication de longue date de l'APEB. Les députés ont soutenu à une voix près (18 contre 17) cet amendement qui avait été déposé par quatre députés représentant les RUP des 3 pays : Gabriel Mato (PPE, espagnol/Canaries), Younous Omarjee (GUE/NGL, français/Réunion), Louis-Joseph Manscour (S&D, français/Martinique) et Claudia Monteiro de Aguiar (PPE, portugaise/Madère). « Nous

refusons que la Commission jette en pâture à la concurrence internationale nos producteurs de bananes d'outre-mer. Nous demandons un renforcement des mesures protectrices existantes face aux gros producteurs de bananes qui ne respectent pas les normes sociales et environnementales de l'UE et bénéficient de coûts de production dérisoires comparés à la banane antillaise », a commenté M. Manscour. « Nous prenons date avec la Commission, qui prépare actuellement une révision du programme d'options spécifiques à l'éloignement et l'insularité (POSEI), pour engager rapidement une réflexion pour compenser financièrement les éventuelles pertes de marchés que pourraient subir nos producteurs », a ajouté le député Eric Andrieu (S&D, France). Maintenant que ce rapport a été voté, Mme. de Sarnez va discuter en trilogue avec le Conseil et la Commission pour que les propositions du rapport soient intégrées aux règlements concernés. C'est une semaine très dense pour la filière banane qui a accueilli très favorablement le vote parlementaire de lundi mais doit faire face, pour les Antilles en tout cas, aux conséquences du passage de l'ouragan Matthews jeudi 29 septembre, que nous détaillerons dans un prochain bulletin.

TTIP : SOUTIEN AFFICHE D'UNE MAJORITE DES ETATS MEMBRES ET AUDITION DES COMMISSAIRES MALMSTROM ET HOGAN SUR LE VOLET AGRICOLE DE L'ACCORD :

Le ministre slovaque de l'Économie et président en exercice du Conseil, Peter Ziga, a admis, à l'issue de la réunion des ministres du Commerce de l'UE, le vendredi 23 septembre dernier à Bratislava, que conclure les négociations de libre-échange UE/États-Unis (TTIP) avant la fin du mandat du président américain, Barack Obama, au début janvier 2017, n'était pas réaliste. Au cours d'un tour de table vendredi matin, une vingtaine de ministres ont renouvelé leur soutien à la poursuite des négociations, nous a confié une source communautaire. Pour rappel, douze États membres (Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni et Suède) avaient ouvertement affiché leur soutien dans une lettre ouverte la semaine dernière. Vendredi dernier, l'Allemagne, l'Autriche, la France et les Pays-Bas ont en revanche clairement soutenu l'idée de mettre en pause les négociations de libre-échange UE/États-Unis pour se laisser un délai de réflexion sur la suite à donner à ce vaste chantier lorsque la future administration américaine sera en place, en 2017. Plus récemment, l'eurodéputé Marc Tarabella (S&D, belge) s'est félicité, ce jeudi 29 septembre, de la prochaine tenue d'une audition publique au Parlement européen, le 29 novembre, sur le volet agricole des négociations pour un accord de libre-échange entre l'UE et les États-Unis (TTIP), en présence des commissaires Cecilia Malmström (Commerce) et Phil Hogan (Agriculture). Depuis l'évaluation faite par le Département américain pour l'Agriculture (USDA), fin 2015, d'un gain faible, voire d'une perte pour l'agriculture de l'UE résultant du TTIP, l'eurodéputé est entré en croisade sur le sujet. Évaluant

les gains du TTIP pour les États-Unis et l'UE selon trois scénarios, les conclusions de l'USDA sont «sans appel », rappelle M. Tarabella. Selon un premier scénario reposant sur la seule élimination des droits de douane, le gain estimé pour la partie américaine est de 5,5 milliards de dollars, contre seulement 800 millions de dollars pour l'UE, soit un bénéfice américain sept fois plus important que celui des Européens. Selon un second scénario incluant la suppression des mesures non tarifaires, les gains estimés pour les États-Unis atteindraient 10 milliards de dollars contre à peine 2 milliards pour l'UE. Le troisième scénario basé sur les effets de l'élimination des mesures non tarifaires sur la demande des consommateurs résulte en une absence totale de résultats positifs pour l'UE. En outre, le rapport anticipe une hausse des prix américains et une chute des prix européens, sous l'effet d'une trop forte concurrence dans une zone à croissance faible. Pour mémoire, dans un rapport de mars 2016, le Comité économique et social européen (Cese) avait relevé que les économies ultramarines ne pourraient pas résister à la déferlante de produits américains sur leur sol. Il avait préconisé des clauses de sauvegarde ou d'exclusion pour les produits locaux (banane, sucre, rhum...) ou de filières telles que la pêche. À l'Assemblée nationale, un rapport d'information publié le 28 septembre par Joaquim Pueyo (socialiste) et Hervé Gaymard (centre-droit) reproche à la Commission de toujours insister sur les bénéfices que l'UE peut retirer des traités de libre-échange, notamment du TTIP, lorsqu'elle exploite les études d'impact de ces accords, mais de faire rarement état de leurs limites. Concernant la prochaine étape des discussions, les négociateurs européens et américains doivent se retrouver pour une 15^{ème} session de pourparlers au plan technique du 3 au 7 octobre à New York.

MERCOSUR : UNE ATTENTE BRÉSILIENNE NON SUIVIE PAR L'UNION EUROPÉENNE : Tandis que le ministre brésilien des Affaires étrangères, José Serra, a dit espérer parvenir à conclure les négociations de libre-échange UE/Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay, le Venezuela ne prenant pas part aux discussions) dans un délai maximum de deux ans, la commissaire au Commerce, Cecilia Malmström, est plus prudente, disant ne pas vouloir fixer de délai. Le round de pourparlers au plan technique (le premier depuis la relance des discussions en 2010), prévu du 10 au 14 octobre à Montevideo, sera « le premier vrai round » de discussions, a indiqué Mme Malmström, selon des propos rapportés par le journal brésilien Valor, mercredi 28 septembre. Pour rappel, les deux parties ont déjà échangé leurs offres respectives en matière d'accès au marché (couvrant les marchandises, les services et les marchés publics) le 11 mai dernier. « Nous ne voulons pas fixer un délai, nous allons voir comment vont les choses », a en outre précisé la commissaire, en réponse aux attentes brésiliennes.

RETOUR SUR LE PREMIER ROUND DE NEGOCIATIONS SUR L'ACCORD UE/INDONESIE : Le premier round des négociations pour un accord de libre-échange UE/Indonésie, les 20 et 21 septembre derniers à Bruxelles, a permis de préparer le terrain pour un round complet de discussions prévu en janvier 2017 en Indonésie. Les discussions ont porté sur une large gamme de questions couvertes par le futur accord, telles que les tarifs, les règles d'origine, les services et l'investissement, les marchés publics, les obstacles techniques au commerce, les questions sanitaires et phytosanitaires, les droits de propriété intellectuelle, les questions liées au développement durable et les recours commerciaux. Les parties ont réaffirmé leur volonté de conclure un accord ambitieux pour approfondir les relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement, a précisé la Commission. Par ailleurs, les autorités françaises ont transmis une note demandant, entre autres, l'insertion d'une mention sur la prise en compte des productions des RUP et l'exclusion des sucres spéciaux. Pour rappel, l'UE et l'Indonésie ont officiellement donné le coup d'envoi à leurs négociations de libre-échange le 18 juillet dernier.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 3 AU 7 OCTOBRE 2016

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	CONSEIL DE L'UE	MINISTÈRES FRANÇAIS
Lundi 03/10	Session Plénière			Bernard Cazeneuve : Déplacement en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane
Mardi 04/10	Session Plénière Les eurodéputés des RUP rencontreront les Commissaire Corina CRETU et Margrethe VESTAGER			Bernard Cazeneuve : Déplacement en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane
Mercredi 05/10	Session Plénière			Bernard Cazeneuve : Déplacement en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane
Jeudi 06/10	Session Plénière			
Vendredi 07/10				